



SAVERNE



wfolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Championnat National Contre la Montre

20 & 21 septembre 2014



Sommaire

1. Le Comité organisateur	page 2
2. Règlement	page 3
3. Accueil	page 3
4. Le programme du championnat	page 3
5. Déroulement des épreuves	page 5
6. Sélections – Catégories	page 5
7. Surclassement	page 6
8. Engagements	page 7
9. Droits d'engagement	page 7
10. Ordres de départ des concurrents	page 7
11. Le matériel et les dépassements	page 8
12. Arrivées	page 11
13. Tenue vestimentaire	page 11
14. Contrôle médical	page 11
15. Circuit	page 12
16. Réclamations	page 13
17. Récompenses	page 13
18. Restauration sur place	page 14
19. Hébergements	page 15
20. Plan de situation et accès	page 16
21. Nos Partenaires	page 17

1. LE COMITÉ ORGANISATEUR

<u>Président de l'épreuve :</u>	Philippe MACHU, Président de l'UFOLEP Nationale
<u>ou son représentant :</u>	Henriette MANUEL
<u>Président du Comité d'Organisation :</u>	Dominique HOLFERT, Président de l'UFOLEP 67
<u>ou son représentant :</u>	Frédéric OBERT, Président de l'AC Savernoise
<u>Responsable de la CNS :</u>	Daniel MANUEL
<u>Responsable Technique de l'Epreuve au sein de la CNS et protocole :</u>	Sandrine MANET
<u>Membre de la CNS :</u>	Jean-Claude VACHER Michel DEMOULIN
<u>Commissaires Nationaux :</u>	Henriette MANUEL Martine LE GLEVIC Daniel LE GLÉVIC

ORGANISATION COMMISSION TECHNIQUE de l'AC SAVERNOISE

<u>Coordination générale :</u>	Frédéric OBERT
<u>Administratif :</u>	Laurent HOSTERT
<u>Circuit et sécurité :</u>	André BLANCHONG et Claude HEINRICH
<u>Buvette / Restauration :</u>	Monique et Werner BRESCH
<u>Communication:</u>	Frédéric OBERT
<u>Partenariats :</u>	Paul BLANCHONG
<u>CLUB SUPPORT:</u>	ASSOCIATION CYCLISTE SAVERNOISE

2. RÈGLEMENT

Le championnat national du CONTRE LA MONTRE UFOLEP, individuel et par équipe, se déroulera le **samedi 20 & le dimanche 21 septembre 2014 à Saverne (67)**, sous couvert de l'Association Cycliste Savernoise. Il est ouvert aux licenciés UFOLEP **2014/2015**, y compris ceux qui ont une double ou triple appartenance, à condition que leur catégorie FFC ou FSGT soit en adéquation avec le règlement national UFOLEP Cycloport.

L'organisation technique est placée sous le contrôle de la Commission Nationale des Activités Cyclistes. Les statuts généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au Cycloport y seront appliqués.

3. ACCUEIL

L'accueil des responsables de délégation

+ **Complexe Sportif Adrien Zeller - Saverne**

- le vendredi 19 septembre de 15 h à 18 h,

+ **Au podium**

- le samedi 20 septembre de 8 h à 10 h,
- le dimanche 21 septembre de 8 h 30 à 10 h.

Les dossiers seront à retirer par le responsable de chaque délégation départementale. Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical). Faute de justificatif valable son département se verra infliger une amende (montant déterminé par les règlements financiers des épreuves nationales).

4. LE PROGRAMME DU CHAMPIONNAT

Vendredi 19 septembre 2014

15h00 - 18h00

Accueil des délégations, Complexe sportif Adrien Zeller - Saverne

18h00

Complexe sportif Adrien Zeller – Saverne / Rencontre avec les responsables des délégations. Distribution des numéros des voitures suiveuses. (Il sera impossible de suivre une équipe sans ce numéro)

19h00

Complexe sportif Adrien Zeller – Saverne / Réception officielle du Championnat National,

Samedi 20 septembre 2014

8h00- 10 h00

Accueil des délégations, au podium (**plus de remise de dossards après 10h**)

- + [Boucle de 23 KM](#) : Pour toutes les catégories : **1 boucle**
- + [Boucle raccourcie pour les 15/16 ans : < à 15 KM](#)

9h00

Début des épreuves individuelles à Saverne

- Départ "Jeunes 15/16 ans M et F"
- Départ "Adultes F. 40 ans et plus"
- Départ "Adultes F. 30/39 ans"
- Départ "Adultes F. 17/29 ans"
- Départ "Adultes M. 60 ans et plus"
- Départ "Adultes M. 50/59 ans"
- Départ "Adultes M. 40/49 ans"
- Départ "Adultes M. 17/19 ans"
- Départ "Adultes M. 20/29 ans"
- Départ "Adultes M. 30/39 ans"

18h00

Protocole, remise des récompenses / **Complexe sportif Adrien Zeller à Saverne.**

Vin d'honneur

Dimanche 21 septembre 2014

8h30 à 10h00

Accueil des délégations, au podium (**Plus de remise de dossards après 10h**)

- + [Boucle de 23 km](#)

10h00

Début des épreuves **par équipe** à Saverne (**non autorisé aux 15/16 ans**)

- Départ "Équipes mixtes" 1 boucle
- Départ "Adultes Masculins 40 ans et plus" 2 boucles
- Départ "Adultes Masculins 17/39 ans" 2 boucles

14h30

Protocole, remise des récompenses / **Complexe sportif Adrien Zeller à Saverne.**

Vin d'honneur

5. DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Les épreuves se dérouleront selon les horaires ci-dessus dans l'ordre des catégories d'âges indiquées. Les horaires de départ des concurrents sont déterminés par tirage au sort effectué par l'informatique. Ils seront affichés au complexe sportif Adrien Zeller dès le vendredi et sur le site de la CNS une semaine avant.

Circuit de 23 km (< 15KM pour les 15/16 ans)

Championnat individuel : départ toutes les minutes.

Championnat par équipe : départ toutes les 3 minutes.

Les sélectionnés doivent se présenter, à la rampe de lancement, 15 minutes avant leur départ.

Il est formellement interdit de s'entraîner sur le circuit pendant le déroulement des épreuves. Tout contrevenant sera pénalisé de 5 secondes. Un circuit d'échauffement non sécurisé sera à la disposition des coureurs.

Une seule voiture pourra suivre un concurrent, cette voiture sera pourvue d'un macaron spécifique de pare-brise qui lui sera remis lors du briefing précédent l'épreuve. Une voiture sans macaron ne pourra suivre un concurrent. Si tel était le cas, le concurrent serait pénalisé de 10 secondes par voiture suiveuse.

6. SÉLECTIONS - CATÉGORIES

Chaque comité peut engager *10 titulaires et 1 remplaçant par catégorie*

Pour être sélectionnable, un concurrent doit avoir participé à une épreuve qualificative.

➤ LES CATEGORIES - INDIVIDUELS

✚ Masculins

- Jeunes masculins 15/16 ans (vélo traditionnel, roues à rayons, braquet en vigueur, prolongateur de guidon autorisé)
- Adultes masculins 17/19 ans
- Adultes masculins 20/29 ans
- Adultes masculins 30/39 ans
- Adultes masculins 40/49 ans
- Adultes masculins 50/59 ans
- Adultes masculins 60 ans et plus

✚ Féminines

- Jeunes féminines 15/16 ans (vélo traditionnel, roues à rayons, braquet en vigueur, prolongateur de guidon autorisé)
- Adultes féminines 17/29 ans
- Adultes féminines 30/39 ans
- Adultes féminines 40 ans et plus

➤ **LES CATEGORIES – ÉQUIPES (PAS DE LIMITATION DU NOMBRE D'ÉQUIPES PAR CATEGORIES)**

- ✚ **Adultes masculins 17/39 ans** : Equipes de 4.
- ✚ **Équipes adultes masculins 40 ans et plus** : Equipes de 4 avec au moins un masculin de 50 ans et plus
- ✚ **Équipes Mixtes** : Equipes de 4 avec au moins une féminine et un masculin de 50 ans et plus.

Le (la) remplaçant(e) ne prendra le départ qu'en cas de défection d'un(e) titulaire.

Catégories d'âges pour l'année en cours, voir site internet des Activités Cyclistes.

Attention : les cartes de catégories sont celles de l'année 2014, donc pas de changement de catégorie pour cette épreuve. Par contre, il faut être en possession de la licence 2014/2015

7. SURCLASSEMENT

Cas des jeunes surclassés :

- ❖ Les jeunes masculins de 16 ans licenciés UFOLEP mais souhaitant être surclassés, participent aux épreuves 17/19 ans. Ces jeunes de 16 ans doivent être, dès le début de saison, en possession d'un certificat médical de surclassement, délivré par le médecin traitant, et portant la mention « apte à pratiquer la compétition cycliste dans la catégorie d'âge supérieure ». La copie de ce certificat médical sera jointe au dossier d'engagement.
- ❖ Même réglementation concernant les jeunes féminines de 16 ans qui participent aux épreuves féminines 17/29 ans.
- ❖ Idem pour les jeunes masculins de 19 ans qui participent aux épreuves 20/29 ans.

8. ENGAGEMENTS

Les engagements se font par l'intermédiaire de la plateforme d'engagement en ligne :

<http://www.cns-webservice.org/>

Ouverture du serveur : 1^{er} septembre à 0 heure

Fermeture du serveur : 10 septembre à minuit

Qualification : seule une épreuve (départementale ou régionale) suffit à l'appréciation de la Commission Technique Départementale du compétiteur.

Si pour un motif très exceptionnel, un sélectionné n'a pas participé à l'épreuve qualificative, le formulaire de dérogation signé du (de la) Président(e) du Comité départemental ou du (de la) délégué(e) départemental(e) devra être joint au dossier d'engagement. Il est obligatoire de se servir du formulaire de dérogation type, téléchargeable sur <http://www.cns-webservice.org/>

Les documents annexes (photocopies de licences, certificats médicaux, dérogations éventuelles) peuvent être envoyés à Sandrine MANET (responsable du CLM au sein de la CNS)

En fichiers joints par internet à : sandrine.manet@hotmail.fr

Ou par voie postale à : Sandrine MANET - 6 avenue de la Garonne Résidence Nérolis - Apt 326
33270 FLOIRAC

Du fait de la dématérialisation des licences et des cartes de compétiteurs, nous pouvons vérifier en amont l'existence et la conformité de ces dernières. Aussi, dorénavant, vous n'aurez plus besoin de nous présenter ces documents. Nous vérifierons seulement avec vous que tous les dossards sont bien présents dans votre dossier, et nous noterons les éventuels forfaits. En cas de contrôle antidopage, la licence n'est pas exigée, mais le sportif contrôlé devra fournir au médecin préleveur une pièce d'identité.

9. DROITS D'ENGAGEMENT

Le montant des engagements (voir règlement financier 2014) est fixé à :

- Epreuve individuelle : Adultes : 17,00 €
- Epreuve individuelle : Jeune : 10,00 €
- Epreuve par équipe : Adultes : 17,00 € x le nb de membres de l'équipe

Après le Championnat, le service comptable de l'UFOLEP Nationale adressera à chaque Comité Départemental une facture du montant des engagements. En conséquence, le chèque représentant le montant des engagements ne sera pas à joindre au dossier d'inscription.

Face aux coûts croissants relatifs aux dispositions légales et obligatoires de sécurité des manifestations sportives sur la voie publique, le comité directeur UFOLEP a adopté le principe de forfait « sécurité » de 4 € par engagé (e) pour le national CLM, afin d'être reversé au comité UFOLEP organisateur (décision du 8 juin 2011 inscrite dans le règlement financier 2012 - 2013 des épreuves nationales). Ce forfait est intégré aux droits d'engagement ci-dessus.

10. ORDRE DE DÉPART DES CONCURRENTS

Chaque concurrent ou équipe doit se présenter au sas de départ 15 minutes avant le départ pour que les opérations de contrôle technique soient effectuées (cf. contrôle techniques)

CLM individuel : les départs sont donnés en fonction de l'ordre déterminé par le tirage au sort, toutes les minutes dans l'ordre suivant : 15/16 ans M et F, Féminines 40 ans et plus, Féminines 30/39 ans, Féminines 17/29 ans, Adultes masculins 60 ans et plus,

50/59 ans, 40/49 ans, 17/19 ans, 20/29 ans, 30/39 ans.

CLM équipes : les départs seront donnés toutes les 3 minutes dans l'ordre déterminé par le tirage au sort dans l'ordre suivant : Mixtes, 40 ans et plus, 17/39 ans.

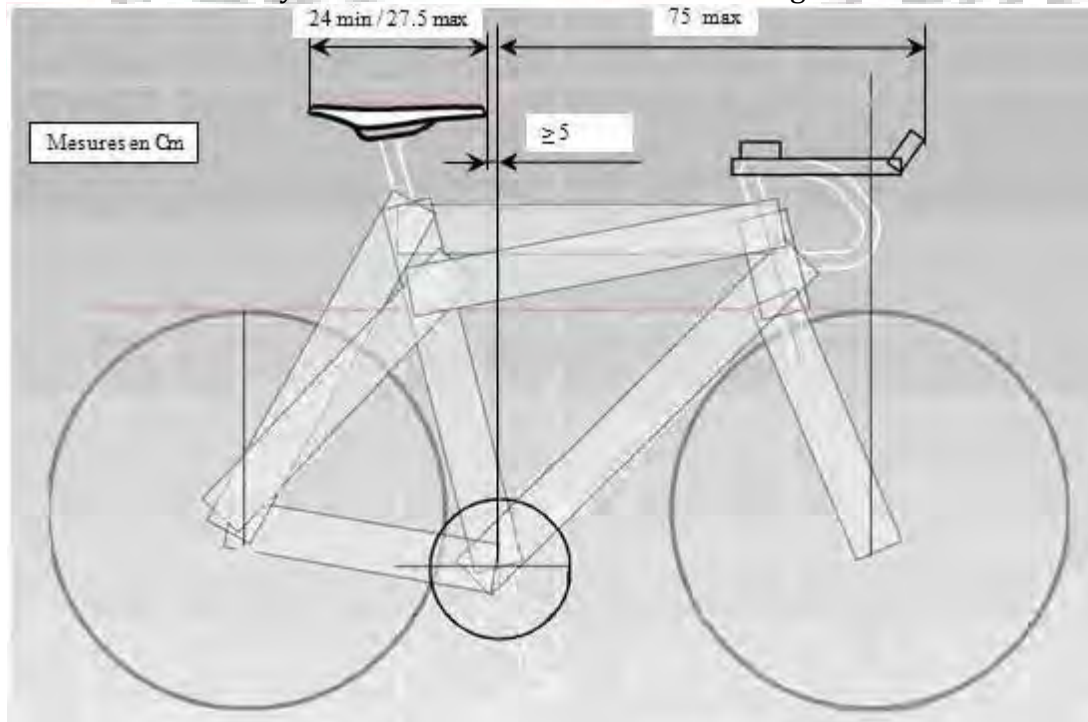
Deux concurrents ou équipes d'un même comité ne peuvent prendre le départ consécutivement.

1. Les départs sont donnés obligatoirement par le chronométreur sur la rampe de lancement. Un commissaire tiendra et lâchera le concurrent, sans le pousser. Possibilité également d'utiliser des barrières métalliques auxquelles se tiendront les compétiteurs si besoin (rampe indisponible)

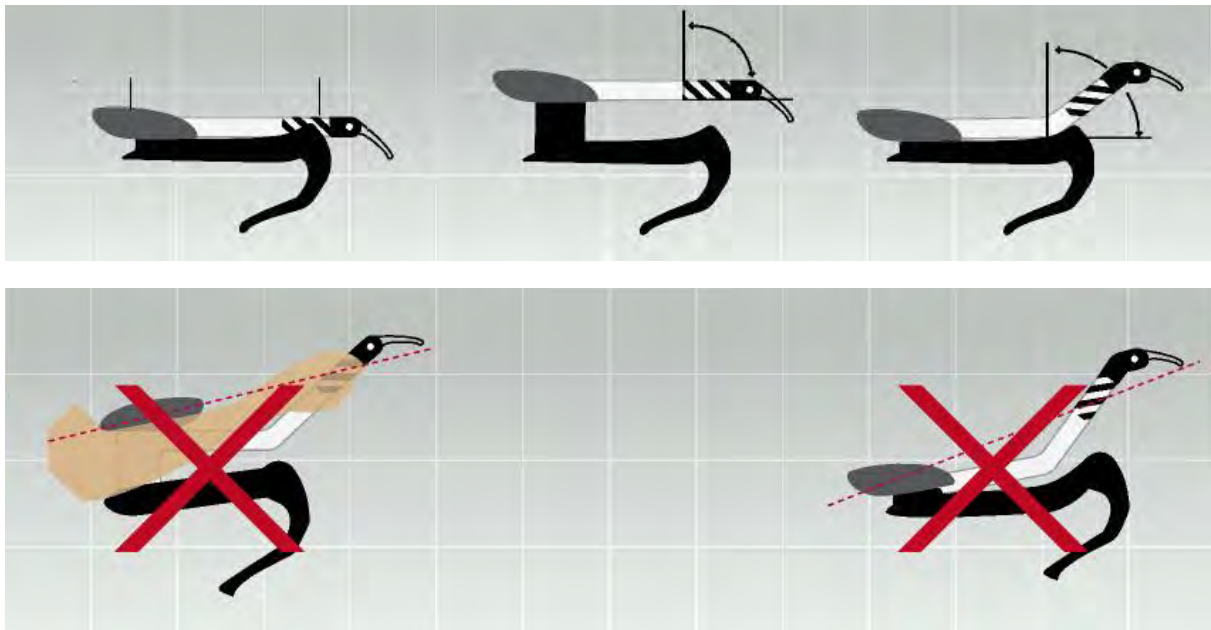
2. Tout concurrent en retard par rapport à l'heure prévue, verra son temps décompté à partir de cette dernière.

11. LE MATÉRIEL ET LES DÉPASSEMENTS

Sont admises les bicyclettes et les roues conformes à la réglementation U.C.I. en vigueur.



Pour les jeunes 15/16 ans masculins et féminins, le vélo devra être « traditionnel » avec roues à rayons, le braquet autorisé sera celui de cette catégorie d'âge, les prolongateurs de guidon seront autorisés.



Les oreillettes, ou tout autre « moyen radio » permettant de communiquer avec l'extérieur sont interdits.

- ***Aide et assistance aux concurrents :***

Il est interdit à tout véhicule suiveur de se porter à la hauteur du concurrent qu'il suit. Il devra rester en permanence à 10 mètres minimum derrière le coureur.

Le dépannage s'effectue à l'arrêt complet, sur le côté droit de la chaussée. Un commissaire pourra être placé dans chaque voiture, il attestera la régularité des opérations y compris pour les dépassements.

Dépassements : cf. croquis en annexe.

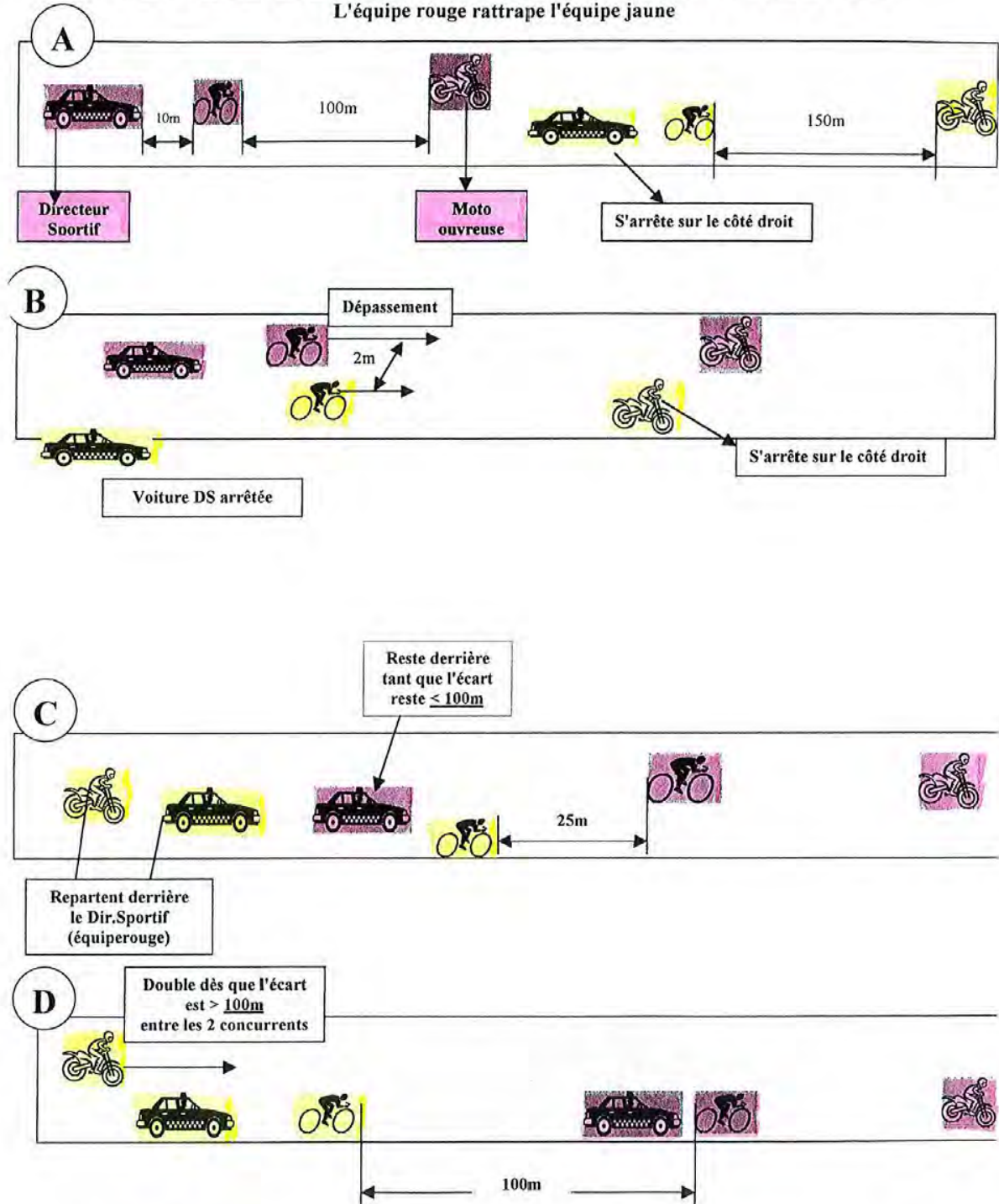
Lorsqu'un concurrent est rejoint par un autre, il lui est interdit de profiter du sillage de ce dernier et devra rester à au moins 25 mètres.

Le concurrent qui en rejoint un autre doit :

- effectuer le déplacement exclusivement par la gauche,
- observer un écart latéral de 2 mètres minimum.

Contre la Montre

L'équipe rouge rattrape l'équipe jaune



Règles de dépassement

12. ARRIVÉES

Attention : pour le CLM par équipe « 17/39 ans », le temps est pris sur le 3^{ème} concurrent.

Pour les équipes « 40 ans et plus », le temps sera pris sur le 3^{ème} concurrent arrivant, à condition que le coureur « 50 ans et plus » ait passé la ligne d'arrivée en 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} position, sinon le temps sera pris sur le 4^{ème} concurrent.

Pour les équipes mixtes, le temps sera pris sur le 3^{ème} concurrent arrivant, à condition que la féminine ET le coureur « 50 ans et plus » aient passé la ligne d'arrivée en 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} position, sinon le temps sera pris sur le 4^{ème} concurrent.

13. TENUE VESTIMENTAIRE

Port du casque à coque rigide obligatoire aux normes européennes, aussi bien à l'entraînement que pendant l'épreuve.

Sont interdits :

- les maillots de groupes sportifs professionnels en activité,
- les maillots strictement publicitaires ne portant pas le nom de l'association,
- les maillots de « Champion départemental, régional ou national ».

Tout concurrent en infraction se verra interdire le départ.

Les concurrents doivent porter le maillot ou la combinaison de leur Comité départemental. Si celui-ci n'existe pas, ils porteront le maillot ou la combinaison de leur association. Les dossards doivent être fixés chacun par 4 à 6 épingles.

14. CONTRÔLE MÉDICAL

Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné, de s'assurer au podium, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.



15. CIRCUIT

Circuit Adultes (Masculins et Féminins)

Circuit CLM

Cyclisme Route, 22.978 (km) : Monswiller -> Monswiller
(0 votes; 0, 0 commentaire(s))

Ihostert

Informations générales

Localité de départ	Monswiller
Localité d'arrivée	Monswiller
22.978 km	Altitude min. 174 Altitude max. 255 Dénivelé Tot. + 255 Dénivelé Tot. - -254
Activité	Cyclisme Route
Difficulté	Basse
Type de sol	Route
Type de parcours	Non officiel
Parcours balisé	Non
Parcours testé par l'auteur	Non
Dernière mise à jour	15/03/2014
Identifiant du parcours	3372072

Notes de l'auteur

Aucune

Mots-clés Aucun

Mes notes

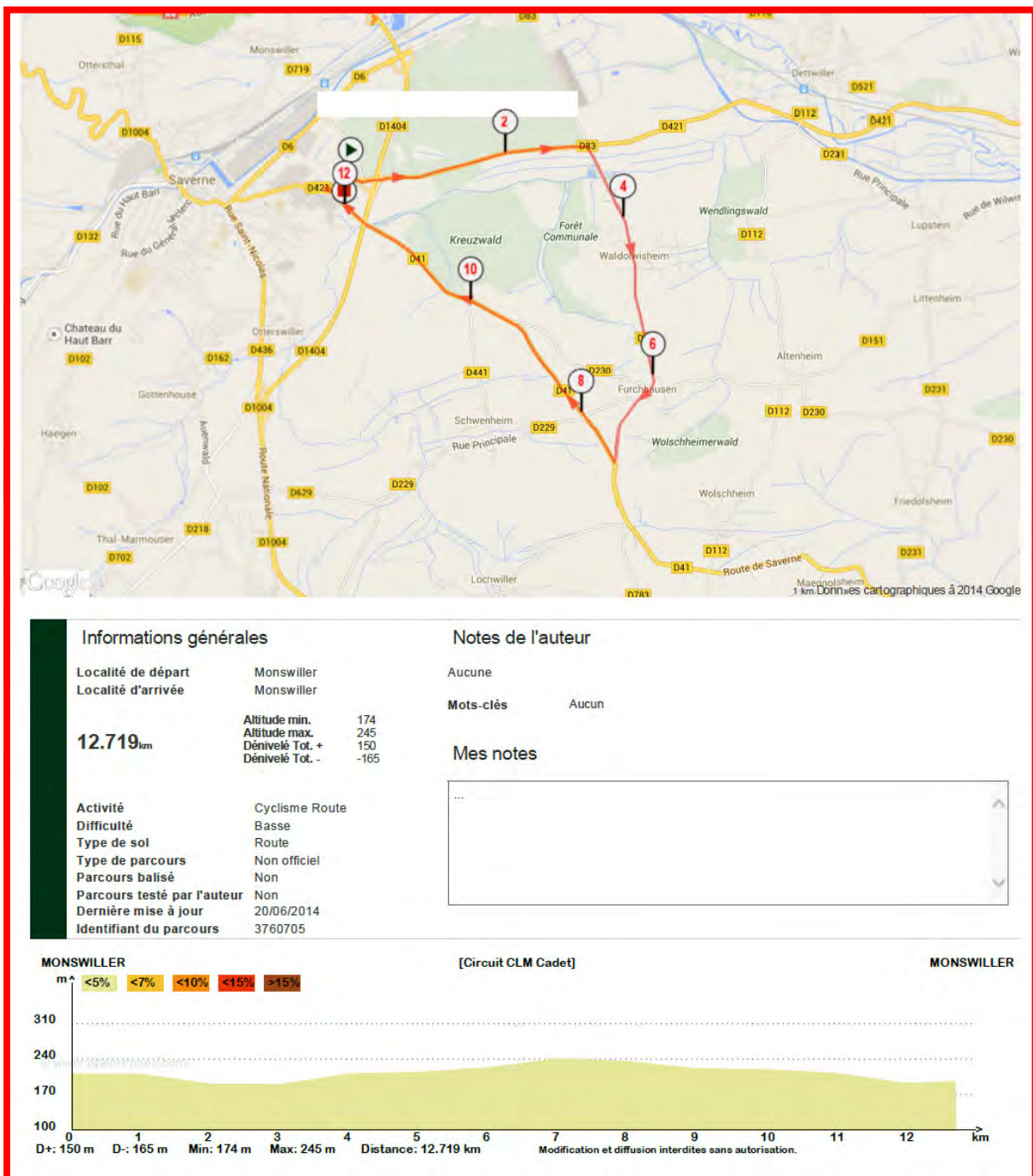
[Circuit CLM]

MONSWILLER **MONSWILLER**

www.openrunner.com

D+: 255 m D-: 254 m Min: 174 m Max: 255 m Distance: 22.978 km

Circuit Jeunes (masculins et féminins)



16. RÉCLAMATIONS

Les réclamations ne peuvent être émises que par le responsable de la délégation dont le nom est porté sur le « Récapitulatif des engagements ».

Les réclamations écrites seront reçues par le Responsable de la Commission Nationale. Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par pli recommandé avec un chèque de caution de 80 € (libellé à CNS Activités Cyclistes UFOLEP) auprès Daniel MANUEL, 13 T Av. R. Sommier – 31480 CADOURS

Si la réclamation concerne l'un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera « gelé » et donc non attribué, de ce fait le classement « comité » et « intercomité » peuvent également être impactés et également gelés.

17. RÉCOMPENSES

Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné que s'il y a AU MOINS 8 partants (masculins) ou 5 partantes (féminines).

Les récompenses seront remises à partir de 18 h 30 le samedi et 14 h 30 le dimanche, au complexe sportif Adrien Zeller à Saverne (67).

La tenue cycliste (maillot et cuissard) aux couleurs de la délégation départementale ou dans le cas où il n'y ait pas de maillots départementaux d'un même maillot de club, est obligatoire. Aucune récompense ne sera remise sans le port de cette tenue.

Classement individuel

Dans chaque catégorie :

- au premier 1 maillot, 1 bouquet, 1 médaille d'or ;
- au deuxième 1 médaille d'argent ;
- au troisième 1 médaille de bronze.

Classement par équipe

Dans chaque catégorie :

- au premier 1 maillot, 1 bouquet, 1 médaille d'or ;
- au deuxième 1 médaille d'argent ;
- au troisième 1 médaille de bronze.

Rappel :

***Sur le maillot de « Champion National », SEUL peut être adjoint le nom du club.
Toute autre publicité que celle du partenaire national est INTERDITE.***

Classement par équipe comité

Pour chaque catégorie, les 3 meilleures places sont prises en compte :

- équipe classée 1er : 3 médailles d'« or »,
- équipe classée 2e : 3 médailles d'« argent »,
- équipe classée 3e : 3 médailles de « bronze »

Équipes concernées par ce classement :

- féminines 17/29, 30/39 et + de 40 ans,
- adultes masculins 17/19 ans,
- adultes masculins 20/29 ans,
- adultes masculins 30/39 ans,
- adultes masculins 40/49 ans,
- adultes masculins 50/59 ans
- adultes masculins 60 ans et plus

Classement inter comités

Meilleures places dans 5 catégories différentes (féminines ensembles)

- équipe classée 1re : 5 médailles d'«or»,
- équipes classées 2es et 3es : 5 médailles d'«argent/bronze».

Équipes concernées par ce classement : cf. catégories ci-dessus.

Pour les classements par équipe, en cas d'égalité, c'est la meilleure place qui départagera, en cas de nouvelle égalité, ce sera la seconde meilleure place et ainsi de suite

18. RESTAURATION SUR PLACE

Une buvette et restauration rapide seront à votre disposition le samedi et dimanche sur site.

Par ailleurs, nos partenaires (marchand de cycles, photographe, etc...) seront également à votre disposition durant ces deux jours.

Développement durable : cette manifestation est placée sous le signe du Développement durable : vaisselle compostable ou recyclable, toilettes sèches, tri des déchets...

19. HÉBERGEMENTS

Ci-dessous une liste non exhaustive des hébergements recensés sur la commune de Saverne et environs

Hôtels	Ville	Adresse	Contact	Tarif
L'Hotel Europe	Saverne	7 rue de la gare	http://www.hotel-europe-fr.com/	70€ à 104€
Villa katz	Saverne	42 rue du Général Leclerc	http://www.villakatz.com/	65€ à 127€
Hôtel National	Saverne	2 Grand'Rue	http://www.hotel-national-saverne.com/	50€ à 64€
Chez Jean	Saverne	3 rue de la gare	http://www.chez-jean.com/	69€ à 172€
Les Balcons du Rohan	Saverne	4 place du Général De Gaulle		Studio à partir de 79€
Le Clos de la Garenne	Saverne	88 rue du Haut Barr	http://clogarenne.unblog.fr	40€ à 98€
Hôtel Arial	Steinbourg (4 km)	Z.I. Sud - Rue Rohan -	http://www.hotelarial.com/	54€ à 74€
Kleiber	St-Jean les Saverne (5 km)	37 grande rue	http://www.kleiber-fr.com/	51€ à 150€

Camping

Camping Les portes d'Alsace – Saverne - 03 88 91 35 65

contact@camping-lesportesdalsace.com

20. PLANS DE SITUATION ET D'ACCÈS



21. PARTENAIRES INSTITUTIONNELS – ASSOCIATIFS - COMMERCIAUX

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT



 **Cycles-Top.com**